

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, HABITAT, TRANSPORTS

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

Pour un aménagement durable de votre territoire.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de votre territoire.

Le 29 juin 2015, le conseil communautaire a approuvé les nouveaux objectifs du SCoT ainsi que l'intégration du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) :

- > [Délib n°8 - Elaboration du SCoT \(.pdf\)](#)
- > [Délib n°9 - Schéma de Mise en Valeur de la Mer \(SMVM\) \(.pdf\)](#)

• Voir aussi : [Le Conseil Communautaire](#)

1^{er} volet du SCoT : Rapport de présentation

- >
- > [Diagnostic territorial \(.pdf\)](#)
- > [Volet littoral et maritime \(.pdf\)](#)
- > [Etat initial de l'environnement \(.pdf\)](#)



✚ ALLER PLUS LOIN

- > Le Schéma de Cohérence Territoriale

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/le-schema-de-coherence-territorial-scot-262.html?
cHash=fb2063824e4f5588952fb20ada6a469b](http://www.cavem.fr/actualites-23/le-schema-de-coherence-territorial-scot-262.html?cHash=fb2063824e4f5588952fb20ada6a469b)